



FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

INVITATION

Votre entreprise associée
à un nouveau projet européen

Le TOP 100 Actionnariat salarié Europe

Projet coordonné par la FEAS
Fédération Européenne de l'Actionnariat salarié

Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles, Tel/fax: +32 2 242 64 30
Email: efes@efesonline.org Website: www.efesonline.org

INVITATION

♦ **Votre entreprise est invitée à rejoindre le groupe de lobbying** du TOP 100 Actionnariat Salarié Europe (voir document d'adhésion ci-joint).

♦ **Le TOP 100 Actionnariat Salarié Europe** classe les entreprises européennes en fonction de deux critères de sélection relatifs à l'actionnariat salarié:

EUROPA EMP 100 : les entreprises sont classées d'après le nombre de travailleurs employés, dans les entreprises détenues au moins à 50% par les actionnaires salariés. Cette participation peut-être la conséquence d'un ESOP, d'un plan d'épargne en actions ou d'autres plans d'actionnariat salarié, ou bien encore d'une coopérative de travailleurs associés.

EUROPA CAP 100 : les entreprises sont classées en fonction de la part du capital détenue par les actionnaires salariés, en millions d'Euro. Ce classement intègre toutes les plus grandes sociétés, partiellement ou totalement détenues par les salariés, quel que soit le pourcentage détenu. Cette participation peut être la conséquence d'un ESOP, d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'autres plans d'actionnariat salarié, ou bien encore de la constitution d'une coopérative.

♦ La FEAS invite les entreprises du TOP 100 Actionnariat Salarié Europe à se réunir en une importante force de lobbying pour :

- ♦ créer un groupe d'influence au bénéfice des entreprises qui pratiquent des formes d'actionnariat salarié et de participation;
- ♦ donner au TOP 100 et aux entreprises qui en font partie une forte visibilité médiatique à travers différentes actions (lobbying, presse, conférences, site internet, publications...);
- ♦ mettre en évidence toute l'importance économique et sociale de l'actionnariat salarié et des entreprises du TOP 100;
- ♦ pousser les pays de l'Union Européenne aux améliorations administratives et aux harmonisations fiscales qui permettront de faciliter la mise en place et la gestion des plans d'actionnariat salarié internationaux.

♦ Le classement du TOP 100 Actionnariat Salarié Europe sera mis à jour annuellement.

♦ Il sera annoncé au public lors d'une conférence européenne organisée à l'automne 2006 avec la Commission Européenne, les gouvernements, les partenaires sociaux, la presse internationale et les entreprises.

♦ Les entreprises du TOP 100 bénéficieront d'une forte visibilité européenne nationale et européenne.

♦ Le TOP 100 mettra ces entreprises en évidence pour leurs pratiques de l'actionnariat salarié et des réalités connexes: gouvernance d'entreprise, responsabilité sociale, partage de la croissance, investissement social, éthique et transparence.

♦ Le classement dans le TOP 100 sera un nouvel outil de communication destiné aux travailleurs, mettant en exergue leur implication et leur participation à l'entreprise.

♦ Le classement facilitera l'information et la comparaison des pratiques de l'actionnariat salarié (*benchmarking*).

♦ Il permettra de définir de nouveaux instruments et de nouveaux outils financiers.

QU'EST-CE QUE LA FEAS?

Mission

La FEAS est la *Fédération Européenne de l'Actionariat Salarié*.

Le but de la FEAS est de promouvoir le développement de l'actionariat salarié en Europe, celui-ci étant un facteur de progrès et de productivité pour les entreprises, pour les performances économiques et sociales, la qualité et le niveau de l'emploi

La FEAS est l'organisation coupole qui vise à fédérer les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs ou autres intéressés à la promotion de l'actionariat salarié et de la participation en Europe.

La FEAS est reconnue par la Commission Européenne (DG Entreprises et Industrie) comme Organisation Européenne Représentative d'Entreprises dans le secteur.

Structure

La FEAS une organisation européenne basée à Bruxelles, sous le statut d'association internationale sans but lucratif.

Elle groupe des organisations, des entreprises et des personnes dans tous les pays de l'Union Européenne.

Le Conseil d'Administration de la FEAS réunit des représentants d'organisations et d'entreprises de 14 pays.

Elle oeuvre en partenariat avec des organisations similaires dans toutes les autres régions du monde (aux USA, en Australie, en Asie et en Afrique).

Membres et partenaires

- Pratiquement tous les organismes de promotion de l'actionariat salarié, les associations et les fédérations d'actionnaires salariés des pays européens.
- Des entreprises européennes de premier plan telles que le Groupe Suez, Dexia, PriceWaterhouseCoopers, France Telecom, Mondragon Corporación Cooperativa... aussi bien que des petites et moyennes entreprises.
- Des syndicats et des représentants d'organisations syndicales (CISL, CFTC, CGT, CGSLB, etc.)
- Des experts et des consultants spécialisés.
- Pratiquement tous les chercheurs et les centres universitaires qui travaillent sur le sujet.

Le TOP 100

Actionnariat Salarié Europe

ADHESION AU GROUPE DE LOBBYING

Les activités du groupe de lobbying seront organisées par la FEAS à travers ses réseaux. La FEAS organisera la représentation du groupe constitué vis-à-vis des instances européennes et des pays de l'Union. Les entreprises membres du groupe de lobbying sont invitées à adresser à la FEAS leurs recommandations et leurs attentes quant aux pratiques de l'actionnariat salarié en Europe.

Les thèmes tels que l'harmonisation des réglementations fiscales applicables aux plans d'actionnariat salariés, les obligations de prospectus et autres améliorations administratives sont des exemples-types pour une action de lobbying européen, laquelle aura d'autant plus de force et d'impact que le groupe comptera d'entreprises.

Des newsletters seront diffusées et un rapport des activités de lobbying sera dressé annuellement. La FEAS organisera des réunions de travail de manière à discuter les priorités, les matières et les points spécifiques d'ordre technique ou stratégique.

A remplir en lettres capitales et à envoyer à Marc Mathieu, FEAS, Avenue Voltaire 135 - B-1030 Bruxelles
Fax : +32 2 242 64 30 E-mail : efes@efesonline.org

NOM ET ADRESSE

Nom, Prénom

Entreprise

Fonction

Adresse

Zip code Ville..... Pays.....

Tél..... Fax.....

E-mail

ADHESION

- Veuillez enregistrer notre adhésion au groupe de lobbying du TOP 100 Actionnariat Salarié Europe (contribution annuelle : 2.000 Euro)
- Veuillez vous envoyer une pièce justificative de notre contribution
- Veuillez nous informer des prochaines activités du groupe

PAIEMENT

- Par versement bancaire au compte IBAN: BE51 7320 0420 1262 de la FEAS à la Banque CBC à Bruxelles (BIC: CREGBEBB) avec la mention : "contribution TOP100+ nom"
- Par chèque bancaire à envoyer à la FEAS, Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles
- Par Carte: MasterCard Visa, n°

Date d'expiration /

.....
(date)

.....
(signature)